



**VEILLE PARLEMENTAIRE « SÉNAT »**

Destinataires : Présidents CFR - CNRPL - CNR/UFRb - FNAR - Générations Mouvement - UFRrg/fp - Commission « Retraite » - AFJ - G. Chaussoy

NATURE DU DOCUMENT	CONTENU SUCCINT	INSTANCE CONCERNÉE			IMPORTANCE	COMMENTAIRES/PROPOSITIONS
		A.N.	SÉNAT	AUT.	HAUTE MOYENNE FAIBLE	
Travaux du Sénat <b>NOUVEAU</b>	Semaine 17 et 18		X			Les travaux en séance plénière sont suspendus du lundi 20 avril au dimanche 3 mai.
Situation financière de l'AGIRC ARRCO au 31.12.2013, puis au 31 décembre 2014 :  Négociations en cours  <b>A SUIVRE</b>	Dernières propositions des partenaires sociaux			X		La rencontre du 10 avril a permis de préciser la situation et les positions : 1 - compte tenu de l'évolution favorable de la masse salariale, le déficit cumulé se limiterait à 5/6 milliards € plutôt que 7 Mrds € à l'horizon 2020 ! 2 - une baisse des rendements - 5,53 € au lieu de 6,56 € actuellement pour 100 € cotisés - est évoquée sur 3 ans à la place d'une hausse des cotisations, 3 - la désindexation des pensions serait poursuivie sur 2016, 2017 et 2018 avec maintien de la clause plancher (CFTC), 4 - la diminution des pensions de réversion au taux de 55 % est maintenue par le MEDEF avec alignement de l'âge d'accès de l'Arrco (55 ans) sur celui de l'Agirc (60 ans). 5 - Enfin, la prochaine rencontre reste fixée au 27 mai avec pour objectif la signature d'un accord final pour le 22 juin prochain.
Programme National de Réformes (PNR) 2015  <b>NOUVEAU</b>	Équilibre « durable » du système des retraites à horizon 2020 !!!			X		Le PNR 2015 dressé par le Gouvernement à destination des instances européennes justifie (voir pages 35 et 36 du document joint) que la réforme 2014 des retraites et les prochaines mesures à venir pour les régimes complémentaires sont (ou vont) parvenir à régler toutes les difficultés actuelles où à venir ! Ce rapport se permet même de faire l'éloge de la participation des régimes spéciaux au retour durable de l'équilibre du système des retraites ! <b>L'on croit rêver ! Il est sûrement temps de dénoncer cette incongruité manifeste !</b>
Programme de stabilité budgétaire  <b>NOUVEAU</b>	Modification de l'indexation es pensions de base			X		Ce programme, présenté le 15 avril par les Ministres Sapin et Eckert, propose de modifier le mode d'indexation des pensions de base sur le taux moyen des salaires au lieu du taux d'inflation (voir document joint) ; une nouvelle charge qui semble contradictoire avec la démonstration faite dans le cadre du PNR (cf. ci-dessus) ! <b>L'on semble assister à un vide grenier permanent !!!</b>
Cumul emploi-retraite  <b>NOUVEAU</b>	Extension aux retraites complémentaires			X		La refonte du cumul emploi-retraite est étendue aux retraites complémentaires du privé à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2015 avec pour conséquence un versement à fond perdus des cotisations prélevées (voir document joint).